

Utilisation de la photographie et des données personnelles Année Universitaire 2020/2021

Lors de la délivrance de votre carte étudiant(e) une photographie est prise pour permettre sa personnalisation. Cette photographie pourra aussi apparaître, après votre accord, dans les fichiers photographiques (par exemple les « trombinoscopes » ou l'annuaire de l'établissement) qui sont utilisés en interne à l'Institut National Universitaire Champollion. Les photos seront conservées 1 an durant l'année universitaire en cours.

Oui **Non**

Aussi, avec votre accord, vous autorisez que vos données personnelles soient transmises au CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaire). Cette transmission vous permettra notamment de pouvoir accéder aux restaurants universitaires. Ces données seront conservées 1 an durant l'année universitaire en cours.

Oui **Non**

L'article 9 du Code Civil impose le consentement exprès de la personne avant l'utilisation de son image.

Pour exercer le droit d'accès et de rectification dont vous bénéficiez (cf. loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et Règlement Général sur la Protection des Données mis en place le 25 mai 2018), veuillez-vous adresser au service chargé du droit d'accès :

Institut National Universitaire Champollion
Scolarité générale
Bâtiment administratif
Place de Verdun – 81012 ALBI Cedex 9
Tél. : 05.63.48.17.03

Je soussigné(e).....

Filière.....

L1 – L2 – L3 – LP – M1 – M2 – Auditeur libre – DE

en qualité d'étudiant(e), confirme mon choix ci-dessus à reproduire et à diffuser mon image et mes informations personnelles par l'Institut National Universitaire Champollion.

Fait à,
le.....

Signature de l'étudiant (et de son représentant légal s'il est mineur) :